



REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYES

Ce règlement particulier sportif complète le règlement standard des rallyes FFSA

L'A.S.A. BOUCLES de SEINE et le COMITE D'ORGANISATION de PONT-L'ÉVEQUE organisent

le 8^{ème} RALLYE REGIONAL de PONT-L'ÉVEQUE

le dimanche 01^{er} Décembre 2024 sous les présidences d'honneur de :

M. Pierre RAGUES.....Président de la LIGUE du SPORT AUTOMOBILE de NORMANDIE
M. Jean-Claude LEFORESTIER.....Référent FFSA LIGUE du SPORT AUTOMOBILE de NORMANDIE
M. Yves DESHAYESMaire de PONT-L'ÉVEQUE
Mme Evelyne LE BARBIER.....Maire de COQUAINVILLIERS
M. Sylvain MARIE.....Maire de Le TORQUESNE
M. Joël LEBRUN.....Maire de SAINT-HYMER
M. Sylviane EBRARD..... Maire de BEAUMONT-EN-AUGE
M. Bruno VAY.....Maire de SAINT-ETIENNE-LA-THILLAYE
Mme Martine MARTIN.....Maire de GLANVILLE

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : après réception du visa
Ouverture des engagements : dès parution du règlement
Clôture des engagements : le lundi 18 novembre 2024 à 0h
Remise du carnet d'itinéraire : le 30 novembre 2024 de 8h30 à 17h
..... Bar PMU le Trotteur, 11 place Jean Bureau à Pont-L'Évêque
Dates et heures des reconnaissances : le 30 novembre 2024 de 9h à 18h
Vérifications des documents : le 30 novembre 2024 **de 9h à 17h** dernier délai
..... sur heure de convocation à Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome à Pont-L'Évêque
Vérifications des voitures : ;... le 30 novembre 2024 **de 9h30 à 17h30** dernier délai
..... sur heure de convocation à Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome à Pont-L'Évêque
Parc fermé : le samedi 30 novembre 2024 à partir de 10h, Place du Maréchal Foch, 14130 – Pont-L'Évêque
..... Parc gardé la nuit
Heure de départ du parc fermé .. le 01 décembre 2024 à **7h45, (15 mn après le dernier VHC)** Place du Maréchal Foch
..... 14130 Pont-L'Évêque
P.C. Course : le 30 novembre 2024, 18 rue Thouret, Espace Public Numérique – Pont-L'Évêque
1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs : le 30 novembre 2024 à 16h, 18 rue Thouret Salle Jaune, Pont-L'Évêque
Publication des équipages admis au départ : le 30 novembre 2024 à **19h**
..... affichage au P.C. Course et sur le site Rallye de Pont-L'Évêque
Publication des heures et ordre des départs le 30 novembre 2024 à **19h**
..... au P.C. Course et sur le site Rallye de Pont-L'Évêque
Publication des résultats partiels : le 01 décembre 2024, affichage Podium place Maréchal Foch et au P.C. Course
Arrivée : Place du Maréchal Foch, puis mise en Parc fermé des véhicules
Vérifications finales : le 01 décembre 2024 au Garage LESNIS rue de l'Hippodrome à Pont-L'Évêque
..... Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC
Publication des résultats du rallye : sur Podium d'arrivée et au P.C. Course , affichage, 30 mn après l'arrivée du
..... dernier concurrent
Remise des prix : ...salle marché couvert le 01 décembre 2024, 30 mn après l'affichage des résultats définitifs officiels

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Boucles de Seine en qualité d'organisateur administratif et le Comité d'Organisation du rallye de Pont-L'Evêque en qualité d'organisateur technique organisent le 8^{ème} Rallye Régional de Pont-L'Evêque, le dimanche 01^{er} décembre 2024.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le 28/08/2024 sous le numéro 50 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 574 le 28/08/2024.

Comité d'Organisation

Présidents : Martial Saussaye ASA Boucles de Seine – Philippe Martin Comité d'Organisation Rallye de Pont-l'Evêque
Secrétariat du Rallye : Salle Espace Public Numérique, 18, rue Thouret 14130 - Pont-L'Evêque
Téléphone :02 31 64 94 49
Email :rallyepontleveque@gmail.com

Permanence du Rallye sportifs : ..salle Jaune 18, rue Thouret à Pont-l'Evêque, samedi 30 novembre 2024 de 16h à 19h
.....et dimanche 01 décembre 2024 de 7h à la fin du rallye
Permanence P.C. Course :Espace Public Numérique dimanche 01 décembre 2024 de 7h à la fin du rallye

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Commissaires Sportifs : Présidente.....Virginie LENGLINE
.....Claude CHRISTEL
.....Jacques DE LARIVIERE

Directeur de Course Général P.C. :Jean-Michel GUEGAN

Directeur de Course Général Adjoint P.C......Alain OVIEVE

Directeur de Course Adjoint P.C et VHC.....Claude ROJ
Tricolore.....Didier DENIS

Directeur de Course Adjoint P.C./ES. 1.3.5.....En attente

Directeur de Course Adjoint P.C./ES 2.4.....Lucien VARANGLE

D.C. administratif P.C......François JARDIN

Ligne Abandons P.C......en attente

Médecin E.S. 1.3.5.....Dr Christophe PIPON

Médecin E.S. 2.4.....Dr Denis PETERS

Commissaire Technique Responsable.....Jacques SALENNE

Techniques.....William QUERU
.....William BLOT

.....Patrick GUILLEUX

Technique V.H.C......Francis BALLENGHIEN

Relations Concurrents Modernes :Michèle PIERRE

V.H.C.....Claire LEBRUN

Autorité Président ASA Boucles de Seine/Organisation administrative.....Martial SAUSSAYE

Autorité/Président du Comité Rallye-DC/Organisation technique.....Philippe MARTIN

Directeur Course E.S. 1.3.5. :Jean-Denis JOSSE

Adjoint Directeur de Course E.S. 1.3.5.....Hervé LARUE

Main courante E.S. 1.3.5.....Béatrice JOSSE

Chronomètres : Départ E.S. 1.3.5.....Arnaud LEBAILLIF

Départ Adjoint E.S.1.3.5.....Agnès FERAY

Arrivée E.S.1.3.5.....Dominique RIVIERE

Arrivée Adjoint E.S. 1.3.5.....en attente

Directeur Course E.S. 2.4.....Sébastien DEUIL

Adjoint Directeur de Course E.S. 2.4.....Jacques LE GALL

Adjoint Directeur Course Stagiaire E.S. 2.4.....Jacques FOURRIER

Chronomètres : Départ E.S. 2.4.....Sylvain COUEDON

Départ Adjoint E.S. 2.4.....Christine COUEDON

Arrivée E.S. 2.4.....en attente

Arrivée Adjoint E.S. 2.4.....en attente

Informatique résultats CHRONO-LIVE

1.2P. ELIGIBILITE

Le 8^{ème} rallye régional de Pont-L'Evêque

- compte pour la COUPE de FRANCE 2025, Coeff.2
- le Championnat de la LIGUE du SPORT AUTOMOBILE DE NORMANDIE 2024.

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives : Aucune convocation ne sera envoyée - **Les heures de convocation aux vérifications administratives** seront publiées sur le site internet de l'épreuve : www.asabouclesdeseine.org : « Rallye régional de Pont-L'Evêque »

La liste des inscrits sera régulièrement publiée sur le site de l'épreuve : www.asabouclesdeseine.org « Rallye régional de Pont-L'Evêque »

Vérifications techniques : les éventuels démontages se dérouleront au Garage LESNIS, rue de l'Hippodrome, 14130 – Pont-L'Evêque. M.O : 60€ TTC.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 8^{ème} rallye régional de Pont-L'Evêque doit envoyer à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **18 Novembre 2024 à 0 h**.

ASA BOUCLES de SEINE – 119, Chemin Les Engendrieres 14130 – COQUAINVILLIERS	Tél. 06 07 55 07 70 – 06 12 23 42 08 Email : msaussaye@wanadoo.fr – asabouclesdeseine@orange.fr
--	---

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **150 voitures maximum y compris les V.H.C.**

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs :**290 € (INSCRITS sur LISTE PARTANTS en 2023)**
- avec la publicité facultative des organisateurs :**320 € (NON INSCRITS sur LISTE PARTANTS en 2023)**
- sans la publicité facultative des organisateurs :580 € (inscrits/liste partants en 2023)
- sans la publicité facultative des organisateurs :640 € (non inscrits/liste partants en 2023)

3.1.12P. La demande d'engagement **ne sera acceptée** que si elle est **accompagnée du montant des droits d'engagement** (si règlement en espèces, le chèque d'engagement vous sera rendu aux vérifications) – **Si aucun règlement n'est joint, vous serez reporté systématiquement sur « LISTE D'ATTENTE »**

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA des rallyes.

L'assistance sera autorisée Z.A. de Launay, Z.A. du Grieu.

Le concurrent est responsable de l'état des lieux après son départ, de prendre en charge l'enlèvement de ses déchets lorsqu'il quitte le parc d'assistance. Toute infraction à cette obligation leur sera opposable (*frais de remise en état à leur charge*).

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire « RAGUES » devra être apposée à l'emplacement de la plaque d'immatriculation avant du véhicule (Emplacement exclusivement réservé à l'Organisateur) et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 8^{ème} Rallye régional de Pont-L'Evêque représente un parcours total de 110,500 km.

Il est divisé en 1 étape de 3 sections et 1 étape de 2 sections. - Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 38 km.

Les épreuves spéciales sont **E.S. 1-3-5** : longueur de 5 km - **E.S. 2-4** : longueur de 11,5 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "Timing"

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3. Les reconnaissances auront lieu le : Samedi 30 novembre 2024 de 9h à 18h. Des contrôles seront effectués.

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

L'absence d'un concurrent à la remise des prix non excusé auprès de l'organisateur administratif et/ou technique lui fera perdre le bénéfice de ses prime et/ou coupe.

Coupes et prix seront distribués.

Classement scratch

1 ^{er}	320€
2 ^{ème}	285€
3 ^{ème}	260€
4 ^{ème}	240€
5 ^{ème}	220€

Classes *

1 ^{er}	320€
2 ^{ème} (de 6 à 10 partants).....	260€
3 ^{ème} (de 11 à 15 partants).....	210€
4 ^{ème} (plus de 15 partants).....	110€

- Les prix seront réduits en dessous des 100 partants (sauf classement scratch)
- 100 partants : 100% des prix – 88 partants : 88% des prix – 64 partants : 64% des prix etc...
- Dans les classes où il y a moins de 3 partants, 50% des prix seront distribués en tenant compte de la répartition ci-dessus (sauf pour les 10 premiers du scratch, si plus de 10 partants dans le Groupe concerné)

Equipage 100% féminin : 1^{ère} : 300€ + coupe

Ces primes seront adressées par voie postale, sous quinze jours après l'épreuve.

Commissaires : Dépôt obligatoire du matériel par le commissaire en poste au POINT STOP, (Signature obligatoire du listing de présence le matin de l'épreuve pour remise de radio et extincteur au responsable des commissaires de chaque E.S.)

10.2P – CLASSEMENT PAR CLASSES

Les 34 classes suivantes seront récompensées sans regroupement comme ci-dessous.

10.1.2P – Classement par classes.-

Les 34 classes suivantes seront récompensées :

N1- N2 – N2Série – N3 – N4 -----F211 -F212 – F 213 – F214 – F215-----A5-A5K - A6-A6K - A7-A7K – A7S – A8
R1 – R2 – R2J – R3 – R4 - R5 -----Rally2 – Rally2 kit - Rally3 - Rally4 – Rally5 –
RGT/FRGT– GT+ - GT10 – GT9 –FR1C – FR2

Ces primes seront adressées par voie postale, sous quinze jours après l'épreuve.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*